

Subsides

M. Rose: Il leur faut plutôt s'orienter vers un accord visant le partage du marché. Ils établiront des coopératives—et les «coopératives» sonnent beaucoup mieux que l'impitoyable concurrence. Je sais que certaines entreprises agricoles peuvent survivre malgré la concurrence moyennant l'établissement d'une protection tarifaire exercée sur le bœuf australien à bon marché. Si la population peut se procurer une terre dans l'est du Canada au taux de 10c. l'acre et obtenir le tarif d'aide au transport, l'entreprise privée survivra. On dit: «Qu'on nous laisse tranquilles. Qu'on nous aide, mais rien de plus.» A mon avis, les émules de Hoss Cartwright disparaîtront, à moins qu'on ne laisse ces produits devenir des denrées de luxe que personne ne peut vraiment se payer.

• (1600)

J'ai reçu des instances de la part de plusieurs associations agricoles ou organismes concernant les questions agricoles et des agriculteurs concernant les impôts sur les ventes de parts du contingentement du marché. Voici un exemple de la façon dont cela fonctionne. Si un agriculteur de ma circonscription qui a un contingent d'œufs désire se lancer en affaires, et c'est là où je suis d'accord avec l'honorable député de Crowfoot...

M. Horner (Crowfoot): Il a besoin d'un père, d'une tante ou d'un oncle riche.

M. Rose: Qu'y a-t-il de si étrange à cela? Il pourrait s'emparer de la terre des Blackfeet ou Pieds-Noirs sans payer.

M. Horner (Crowfoot): Blackfoot.

M. Rose: Je parle d'eux collectivement.

M. Horner (Crowfoot): Il faut dire Blackfoot.

M. Rose: S'il veut se lancer dans le commerce des œufs, il devrait acheter 20 caisses par semaine. Quatre-vingt-douze poules équivalent à une caisse d'œufs. Les poules qu'il achète de quelqu'un qui veut se retirer des affaires coûtent 10c. pièce ou 20 fois 92 fois 10, ce qui fait \$18.40. S'il veut acheter l'entreprise, il lui en coûtera \$6,000. Il se rend à la Division de l'impôt et déclare qu'il s'agit vraiment d'une immobilisation. La Division de l'impôt dit non, parce que les parts d'un contingentement du marché n'ont pas de valeur. On lui dit qu'il a payé \$6,000 pour se porter acquéreur de l'affaire, mais que ses poules ne valent que \$18.40. Personne ne pourrait les manger; il enterrera peut-être les poules après les avoir achetées. C'est son droit. Il ne fait qu'acheter un droit de vendre. Je comprends les craintes de l'honorable député de Crowfoot. Il achète un droit.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette de devoir interrompre le dialogue, mais le temps du député est expiré.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, il me fait plaisir de prendre la parole. Je félicite d'abord le nouveau ministre de l'Agriculture (M. Whelan) d'être très sincère et surtout très convaincant quand il parle aux producteurs.

On s'aperçoit qu'il est lui-même un ancien producteur et qu'il connaît pas mal ce qui a trait au coût de production; il sait que les agriculteurs doivent aussi avoir leur part des profits, s'il existe des profits dans l'agriculture.

Il me fait aussi plaisir de prendre la parole, au nom des agriculteurs de l'est du Canada, sur l'importante question

[M. Horner (Crowfoot).]

des crédits que le ministère de l'Agriculture affecte au financement des contributions fédérales à l'Office des grains de provende, à la production et au marché agricole canadien.

Au début de mes remarques, je désire souligner qu'il est devenu important et intéressant pour nous, députés de l'opposition, de prendre la parole à la Chambre, depuis le début de cette session. Auparavant, quand nous étions dirigés par un gouvernement majoritaire, nous avions beau nous époumoner pour dire au Parlement ce que le peuple aimait ou n'aimait pas, mais nous n'étions pas trop écoutés. Maintenant, je constate un changement. Le peuple canadien a démontré au gouvernement que nous avions raison. Non seulement le gouvernement nous entend-il, mais il écoute attentivement ce que nous lui proposons. Il y va de sa vie politique et s'il ne désire pas que la peine de mort parlementaire lui soit infligée, je lui conseille de prêter une oreille attentive à nos propositions et à nos critiques. Aujourd'hui, je m'en tiendrai au coût de production pour les agriculteurs et aux profits réalisables.

Jusqu'ici, j'ai voté pour ou contre le gouvernement, selon les lois qui nous étaient proposées. Je suis fier d'être complètement libre, de décider de mon vote et de ne pas être toujours contre le gouvernement, comme semble vouloir le demeurer le parti conservateur progressiste, ou ni toujours pour, comme veut l'être le Nouveau parti démocratique depuis l'ouverture de la session.

Les crédits qu'on nous demande de voter en ce qui a trait à l'agriculture ne sont pas suffisants, à mon sens. Il est clair que cela n'est pas assez. Chez nous, dans les Cantons de l'Est, notamment dans ma circonscription, les agriculteurs ont reçu un petit chèque de \$400 dernièrement, à cause des très mauvaises récoltes de l'an dernier. Comment est-il possible, monsieur le président, qu'un agriculteur puisse recouvrer une perte de plus de 50 p. 100 de sa production de foin avec \$400 annuellement?

On nous rebat les oreilles presque tous les jours avec des statistiques démontrant que le revenu net des agriculteurs a augmenté d'une façon effarante depuis un an. Certains parlent même de 40 p. 100, et là, je pense à M. Toupin ou à ses acolytes de la province de Québec.

Il est très facile, monsieur le président, de faire de la politique sur le dos des agriculteurs. Toutefois, les faits ne sont pas tels que M. Toupin le croit, comme le rapporte *La Terre de chez nous*, cette semaine.

Si telle était la situation, le gouvernement n'aurait d'abord pas accepté de donner \$400 aux agriculteurs pour compenser les pertes des récoltes causées par la mauvaise température. Les agriculteurs ne seraient pas obligés de faire des encans, comme on n'en a jamais vu chez nous, toutes les semaines. De plus, les jeunes gens seraient intéressés à devenir agriculteurs, ce qui ne se produit certainement pas chez nous actuellement.

Monsieur le président, on aura beau me dire que tout va bien, que le prix du lait est à son meilleur, que la demande de grains de provende dans le monde est la plus forte jamais enregistrée, mais ce ne sont que des mots. L'agriculteur qui est obligé de s'acheter des machines agricoles ou des vaches laitières pour augmenter son troupeau sait combien il est difficile, par les temps qui courent, de financer ces investissements, alors que l'ouvrier qui n'a que sa «boîte à lunch» à financer touche \$4, \$5 ou \$6 l'heure. Et, par dessus le marché, l'agriculteur, pour acheter, contrôler et financer la marche de son exploitation, doit emprunter de l'argent à un taux de 8 à 9 p. 100. A l'égard des machines aratoires, il paie jusqu'à 13 p. 100 d'intérêt aux requins de la finance, quels qu'ils soient.